

La classe bilangue allemand-anglais au collège Ingres



Le collège Ingres de Montauban fait partie des établissements de l'académie de Toulouse qui proposent **une classe bilangue**, dans laquelle l'apprentissage de l'allemand se fait à hauteur de 3 heures par semaine dès la 6^{ème} en parallèle des 3 heures d'anglais.

La classe bilangue permet dès la 6^{ème} d'optimiser l'apprentissage en parallèle de deux langues. Les élèves ayant très tôt pris l'habitude de s'appuyer sur les similitudes de l'allemand et de l'anglais acquièrent rapidement **les niveaux A1 puis A2 du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues** ainsi que des facilités ensuite pour apprendre d'autres langues.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations sur les modalités de la 6^{ème} bilangue et sur les conditions d'inscription. L'équipe de direction ainsi que les enseignants se tiennent bien sûr à votre entière disposition pour vous apporter d'autres réponses.

Questions :

1) Mon enfant apprend déjà l'anglais. Quelles possibilités s'offrent à lui à son entrée en 6^{ème} ?

2) Mon enfant veut choisir la 6^{ème} bilangue. Pourra-t-il commencer une 3^{ème} langue en 5^{ème} ?

3) Mon enfant, aura-t-il un horaire plus important en choisissant la classe bilangue ?

4) Quelles sont les conditions d'inscription dans cette classe bilangue ? Faut-il avoir de bons résultats scolaires ?

5) Qu'advient-il à l'élève au lycée ?

Réponses :

Votre enfant peut s'inscrire en 6^{ème} bilangue ou bien rester uniquement sur l'apprentissage de l'anglais.

Non, ceci n'est pas prévu. Il pourra toutefois apprendre une 3^{ème} langue vivante à son entrée au lycée s'il le souhaite.

Oui, 2 heures de plus par semaine. L'horaire global pour la bilangue allemand est de 6h (3h d'allemand et 3h d'anglais.) Sans la bilangue, il suivra 4 heures d'anglais par semaine.

L'inscription en 6^{ème} bilangue n'est pas forcément liée aux résultats scolaires mais plutôt à la motivation et à l'intérêt de l'enfant pour les langues.

Il choisira en classe de 1^{ère} la langue qu'il désire poursuivre au titre de la LVA et celle au titre de la LVB pour passer les épreuves du bac.

Quel parcours avec l'allemand ?

L'échange scolaire : Le collège Ingres est jumelé avec la ville de Waiblingen (près de Stuttgart) depuis plus de 40 ans. Dans ce cadre, un échange scolaire a été mis en place, qui permet aux élèves bilingues volontaires de séjourner en Allemagne pendant une semaine chez des correspondants.

Echanges individuels : A partir de la classe de 4^{ème} jusqu'en classe de 1^{ère}, les élèves ont la possibilité de participer à des échanges individuels de longue durée avec l'Allemagne :

- le programme « Brigitte Sauzay », échange de 2 à 3 mois
- le programme « Voltaire », échange de 6 mois

Ces échanges sont homologués par nos deux ministères français et allemand et sont complètement intégrés dans le parcours scolaire.

Diplôme de la certification en Allemand : Nos élèves peuvent se présenter gratuitement au **diplôme de la certification en allemand** en classe de 3^{ème} (diplôme international certifiant le niveau A2 ou B1 du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues).

Le bac franco-allemand, c'est possible ! La section **Abibac** au lycée permet l'obtention d'un bac valable dans les deux pays, ouvrant ainsi des horizons culturels, géographiques et professionnels ambitieux aux élèves.

L'apprentissage de l'allemand ouvre des portes sur le plan tant personnel que professionnel! Pour en avoir des témoignages amusants allez voir sur :

<https://view.genial.ly/5eb42fb27a63a60d7e714171>

Pour d'autres questions, n'hésitez pas à consulter la rubrique Allemand du site du collège Ingres ou à me contacter : prof.detournadre@gmail.com

Bien cordi'allemand

Madame de Tournadre, professeure d'allemand au collège Ingres.